



Au 16 décembre 2019, dans un contexte social déjà extrêmement tendu, nous n'avons toujours pas de nouvelles de la nomenclature des officiers dans le cadre de la future DTPN malgré nos relances incessantes et insistantes.

CETTE DTPN DOIT ÊTRE MISE EN PLACE AU 1ER JANVIER 2020.

Est-elle validée ? Si oui, le dialogue social avec les instances nationales a-t-il été sciemment éludé, ce qui sème le trouble dans le maintien des intérêts des officiers dans cette réforme.

L'incertitude, 15 jours avant l'échéance, du positionnement et des postes confiés aux officiers, n'est pas tolérable. La prévention des risques psychosociaux est soi-disant au cœur des préoccupations de notre Administration.



**QUE DIRE ALORS DE CES RISQUES DANS LA SITUATION ACTUELLE ET DOULOUREUSE
OÙ SE TROUVENT LES OFFICIERS DES TROIS DÉPARTEMENTS CONCERNÉS ?**

NOUS NE SOMMES PAS DES PIONS QUE L'ON PEUT BOUGER EN UN CLAQUEMENT DE DOIGT.

EST-CE LÀ LE REFLET DU RESPECT ET LA CONSIDÉRATION QUE PORTE L'ADMINISTRATION À SES CADRES ?

**SYNERGIE-OFFICIERS DEMANDE À ÊTRE REÇU EN
URGENCE PAR LA DGPND POUR QUE CETTE
SITUATION ANXIOGÈNE CESSE.**

Le Bureau national

**SYNERGIE
OFFICIERS**